

# **JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR À TEXTILES**

### DÉPOSEZ VOS VÊTEMENTS. LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES DANS UN POINT D'APPORT.

Tous les vêtements, linge de maison et chaussures (TLC) se trient, même abimés. Ils doivent être placés, propres et secs, dans un sac fermé et les chaussures liées par paire. Les TLC seront majoritairement valorisés ou recyclés Rendez-vous sur refashion.fr/citoyen pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.



Flashez ce QR code pour plus d'information sur le devenir de vos dons.







DÉPOSEZ LES COUVERCLES **DANS LE BAC JAUNE OU LE SILO JAUNE** 



**INTERDIT!** 



## **JE TRIE MES BIODÉCHETS**

### FAVORISONS LE RETOUR À LA TERRE DES BIODÉCHETS EN COMPOSTANT. PAILLANT, MULCHANT...

Depuis le 1er janvier 2024, le tri et la valorisation des biodéchets sont devenus obligatoires.

#### Que faire de mes biodéchets?

1. Si je dispose d'un espace vert individuel:

Je peux composter à domicile, et bénificier de l'aide du SITOM Sud Rhône et de certaines communes pour l'achat d'un composteur.

- 2. Si je dispose d'un espace vert collectif (en pied d'immeuble): La résidence peut installer un site de compostage collectif en bénéficiant de l'accompagnement et du suivi assurés par le SITOM.
- 3. Si je n'ai pas d'espace vert, individuel ou collectif : Je peux déposer mes biodéchets dans une borne biodéchets ou sur un site de compostage communal, en contactant le SITOM Sud Rhône pour connaître les points de dépôt disponibles et pour m'inscrire.

## **UNE QUESTION?**

**JE CONTACTE LE SITOM SUD RHÔNE** 04.72.31.90.88 WWW.SITOM-SUD-RHONE.COM

BOIS, GRAVATS, CARTONS, PILES, DÉCHETS VERTS, APPAREILS MÉNAGERS, ENCOMBRANTS, DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES

(PEINTURES, SOLVANTS, PRODUITS PHYTOSANITAIRES...), MEUBLES, PLÂTRE, FERRAILLES, PNEUS...



En cas d'alerte canicule orange ou rouge, les horaires des déchetteries sont adaptés.

L'information sera relayée sur notre site internet ainsi que sur notre page facebook.

### L'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE DE BRIGNAIS SE FAIT SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE DE DÉCHETTERIE.

Pour obtenir une carte, rendez-vous à la mairie de votre commune (sauf pour les habitants de Chaponost).

### **BRIGNAIS**

RUE DES RONZIERES

HORAIRES D'HIVER DU 2/11 AU 28/02:

Lundi / Mercredi / Jeudi / Vendredi: 9h / 12h - 14h / 17h

Samedi: 8h30 / 12h30 - 14h 18h

### HORAIRES D'ÉTÉ DU 1/03 AU 31/10 :

Lundi / Mercredi / Jeudi / Vendredi: 10h / 12h - 14h / 18h

Samedi: 8h30 / 12h30 - 14h 18h

### L'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE DE CHAPONOST SE FAIT PAR LECTURE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION.

Pour vous inscrire ou demander une ouvertures exceptionnelle, allez sur le site : dechetteries-sitomsudrhone.horanet.com

### CHAPONOST

**ROUTE DES TROQUES** 

### HORAIRES D'HIVER DU 2/11 AU 28/02 :

Lundi / Mercredi / Vendredi: 15h / 17h30

Mardi: 10h / 12h - 15h / 17h30 Samedi: 9h / 12h - 14h / 17h30

### HORAIRES D'ÉTÉ DU 1/03 AU 31/10 :

Lundi / Mercredi / Jeudi / Vendredi: 15h / 18h

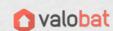
Mardi: 09h30 / 12h - 15h / 18h Samedi: 9h / 12h - 14h / 18h















## **CALENDRIER DE COLLECTE 2026 - BRIGNAIS**



**COLLECTE ÉGALEMENT EFFECTUÉE LES JOURS FÉRIÉS** 



Avec l'obligation de tri des biodéchets, des emballages et papiers, la collecte bihebdomadaire des ordures ménagères résiduelles n'est plus nécessaire.

Dès le 1er janvier 2026, la collecte des bacs gris aura lieu une fois par semaine.

### **COLLECTE TOUS LES MARDIS**

N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOTRE BAG LA VEILLE



A mettre en sac fermé



POUSSIÈRES ET BALAYURES

### **NE PAS METTRE**







ATTENTION : MODIFICATION DE LA FRÉQUENCE DE COLLECTE.
COLLECTE TOUS LES MERCREDIS

N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOTRE BAG LA VEILLE

### **Emballages plastiques**



### **Emballages métalliques**



### Les cartonnettes et les briques alimentaires et papiers



### PAS DE CARTON DANS LE BAG JAUNI DÉPOTS EN DÉCHETTERIE



POUR PERMETTRE UN RECYCLAGE ADAPTÉ ET NE PAS ENCOMBRER LES VÉHICULES DE COLLECTE

Si votre bac est devenu trop petit : contactez le SITOM Sud Rhône.